



Souci facture avec edf urgent

Par **militaire25**, le **24/04/2011 à 11:47**

Bonjour,
Bonjour je ne sais pas ou poster mon souci donc je poste ici.

Voila le souci je viens de recevoir un papier d'EDF qui me demande de régler une facture de 1243,33 euros, je vous explique pourquoi.

Je viens d'apprendre il y a quelques semaines que ma borne extérieur EDF ne marche pas depuis 2 ans voir plus, en effet j'ai fais construire une maison en juin 2009 et depuis je paie une facture de 166 euros tout les mois à EDF. Tout aller bien car je pensais qu'EDF était passer faire des relevés annuels donc que tout tourner bien.

Il y a quelques jour ma borne à était ouverte j'ai donc demander à EDF de venir chez moi pour reparer le souci et la EDF me dit qu'il y a un souci sur ma borne extérieur depuis deux ans qu'ils n'arrivent pas a relevé mon compteur grrrrr, la je vais sur mon compteur que si trouve dans mon garage et leurs dit se qu'il y a dessus, la personne me dit que je dois environ 1200 euros :evil: j'en reviens pas de cela.

Et hier j'ai reçu un papier pour régler cette facture sinon le 28 avril 2011 ils viennent me couper l'électricité chez moi, avec deux enfants de 6 et 1 ans super.

L'erreur ne venant pas de moi que puis je faire?

merci d'avance

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **12:51**

Vous n'avez jamais vérifié votre relevé de compteur pour voir si les factures correspondaient ? Le fait de payer la même somme à chaque fois ne vous a pas étonné ?

Un conseil, faites un prêt à la banque pour payer, sinon, vous allez vous retrouver sans électricité.

Par **militaire25**, le **24/04/2011** à **13:30**

non j'ai pas regarder mon compteur puisque je savais qu'une personne d edf doit passer au moins une fois par an donc me suis pas inquiété, je sais pas si ils peuvent accepter des paiements en plusieurs fois

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **13:35**

Vous pouvez demander un échelonnement

Quelle est votre situation financière ? Le CCAS a normalement des contacts avec le service social d'EDF (afin d'avoir un échelonnement) et si vous ne dépassez pas le plafond de ressources, vous pouvez avoir une aide du FSE

Par **militaire25**, le **24/04/2011** à **13:50**

je vais les contactés mardi pour voir se qu'il peuvent faire sinon je dois voir avec ma banque car j'ai une assurance sur mon crédit maison je peux stopper les paiements 2 ou 3 mois et donc utiliser cette argent pour payer EDF, mais bon je trouve cela plus que moyen qu'edf ne préviennent pas que le compteur soit HS

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **17:24**

Oui, et de votre coté, vous avez été aussi négligent car il était manifeste qu'aucun relevé n'était fait (ça se lit sur la facture, et vous aviez un paiement constant)

Par **militaire25**, le **24/04/2011** à **18:49**

OUI je vais voir pour des paiements sur 12 mois car la je suis sur 10 mois , bref maintenant je saurai qu'il faut bien regarder les factures EDF, mais ça va me faire mal quand même de payer cette somme déjà que l'on se sert la ceinture, on ne vit que pour payer et survivre.

Par **mimi493**, le **28/04/2011** à **00:00**

Et si vous voulez payer vos factures réelles et non estimées à chaque fois, EDF permet de faire son propre relevé quand on veut, via son site internet. Ainsi vous n'aurez aucune facture estimée et pas de surprise.